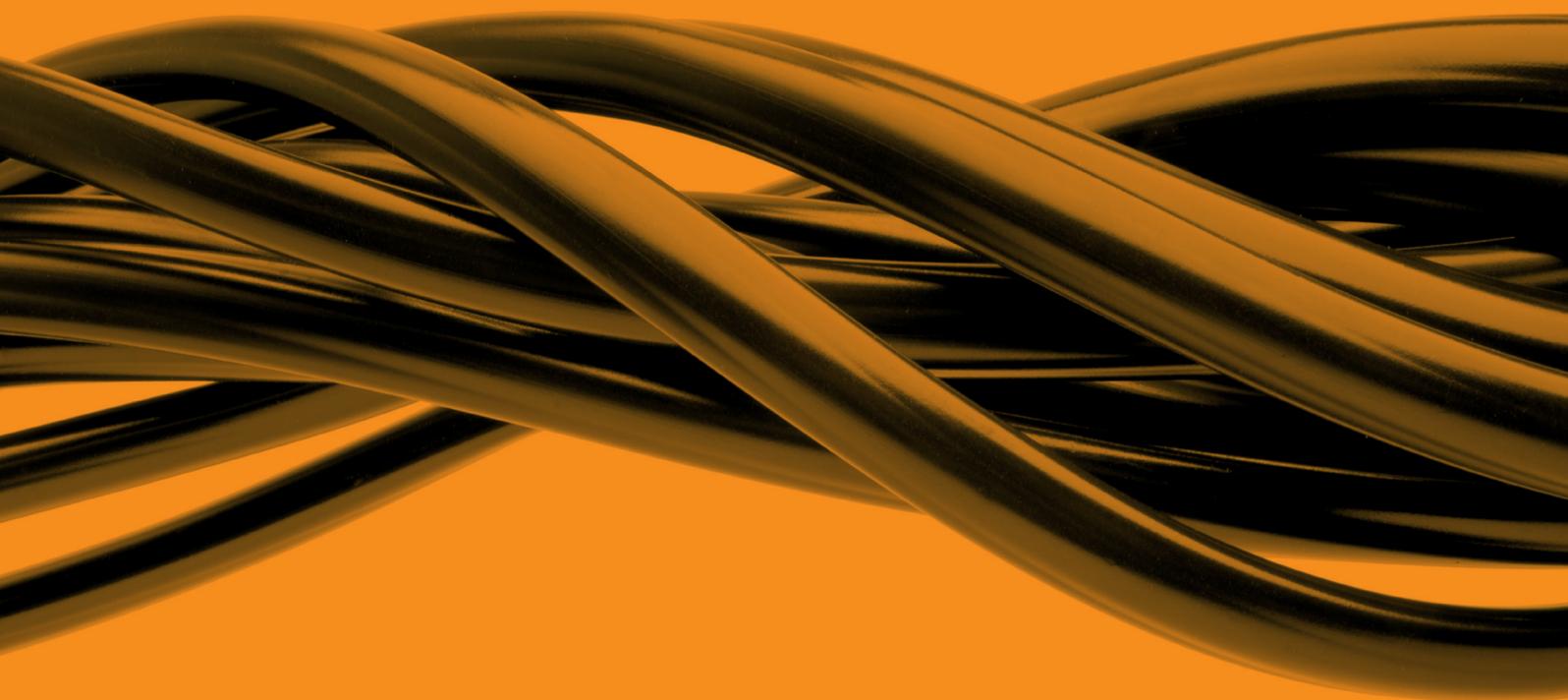


**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2013**

AU COEUR DE LA PERFORMANCE



 Nexans

Expert mondial des câbles et systèmes de câblage

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe Nexans pendant le premier semestre de l'exercice 2013. Il est établi sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2013.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris, fait partie de l'indice SBF120. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 30 juin 2013 était la suivante :

- investisseurs institutionnels : 85,2 %, dont environ 22,6 % pour Madeco (renommé Invexans), groupe Quiñenco, 5,5 % pour le Fonds Stratégique d'Investissement (France), 5,2 % pour Dodge & Cox (États-Unis), 5,1 % pour Manning & Napier (États-Unis) et 5,1 % pour Third Avenue Management (États-Unis) ;
- actionnaires individuels et salariés : 13,9 % ;
- actionnaires non identifiés : 0,9 %.

Ce rapport semestriel d'activité doit être lu en liaison avec les comptes consolidés intermédiaires (y compris l'annexe aux comptes) et le Document de référence de Nexans pour l'exercice 2012 déposé auprès de l'AMF le 3 avril 2013 sous le numéro D.13-0273.

## SOMMAIRE

1. Faits marquants du premier semestre	3
1.1 Gouvernance et Direction Générale	3
1.2 Évolution du dispositif industriel de l'entité Nexans en Australie	3
2. Activité du Groupe au premier semestre	4
2.1 Revue de l'activité par segment opérationnel	4
2.1.1 Synthèse	4
2.1.2 Analyse par métier	4
2.2 Autres éléments du compte de résultat consolidé	5
2.2.1 Effet Stock Outil	5
2.2.2 Dépréciations d'actifs nets	6
2.2.3 Restructurations	6
2.2.4 Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux	6
2.2.5 Plus et moins-values sur cession d'actifs	6
2.2.6 Amendes liées aux enquêtes concurrence	6
2.2.7 Résultat financier	6
2.2.8 Impôts	7
2.3 Principaux flux de trésorerie de la période	7
2.4 État de la situation financière consolidée	7
3. Orientations et perspectives pour le second semestre 2013	7
4. Facteurs de risque et principales incertitudes	8
5. Transactions avec les parties liées	8

# 1. Faits marquants du premier semestre

## 1.1 Gouvernance et Direction Générale

### *Composition du Conseil d'Administration de la société Nexans S.A.*

L'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 2013 a renouvelé les mandats d'administrateurs de messieurs Jérôme Gallot et Francisco Pérez Mackenna (candidat proposé par l'actionnaire principal Madeco (renommé Invexans)<sup>(1)</sup> en application du pacte conclu avec la Société). Les actionnaires ont également nommé Andrónico Luksic Craig, proposé par Madeco, aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Guillermo Luksic Craig, décédé. À l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration est composé de 14 membres.

### *Création d'un Comité Stratégique*

Le Comité Stratégique, comité préparatoire du Conseil d'Administration, a été créé par une décision du Conseil du 6 février 2013. Ses attributions incluent en particulier l'examen du plan stratégique triennal préalablement à la présentation au Conseil d'Administration, le suivi annuel de ce plan ainsi que la revue des considérations stratégiques liées à des projets majeurs de fusions, acquisitions, désinvestissements ou investissements industriels qui sont soumis au Conseil d'Administration en application du Règlement Intérieur du Conseil. Le Comité Stratégique est présidé par le Président-Directeur Général, Frédéric Vincent, et inclut Robert Brunck, Jérôme Gallot, Colette Lewiner et Francisco Pérez Mackenna.

### *Nomination d'Arnaud Poupart-Lafarge en tant que « Chief Operating Officer »*

Le Groupe a annoncé l'arrivée au cours de l'été 2013 d'Arnaud Poupart-Lafarge en tant que « Chief Operating Officer ». Son arrivée renforce la Direction Générale et intervient dans le cadre du lancement du projet d'entreprise de Nexans, qui vise à accélérer le déploiement des initiatives stratégiques du Groupe.

Dans le cadre de sa fonction, toutes les activités opérationnelles lui sont rattachées. Lui rendent compte donc, dans leurs périmètres actuels : le Directeur Général Adjoint et Directeur des zones Europe et Moyen-Orient, Russie, Afrique, et responsable de la direction des systèmes d'information : Pascal Portevin ; le Directeur Général Adjoint en charge de l'activité Haute Tension et Câbles sous-marins, ainsi que des zones Amérique du Nord et Amérique du Sud : Frédéric Michelland ; le Directeur de la zone Asie-Pacifique : Nicholas Ballas ; le Directeur Industriel et Logistique, responsable également des Achats : Antoine Caillault.

## 1.2 Évolution du dispositif industriel de l'entité Nexans en Australie

Du fait d'une dégradation forte de l'environnement macroéconomique en Australie, le Groupe a lancé une analyse stratégique conduisant à faire évoluer le dispositif industriel australien au sein de la région Asie Pacifique. Dans ce cadre, le Groupe a doté une charge de dépréciation de 80 millions d'euros relative à l'Unité Génératrice de Trésorerie « Australie » au 30 juin 2013 :

- L'Unité Génératrice de Trésorerie « Australie » rassemble les activités de Nexans Olex en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- Comme de nombreuses autres sociétés industrielles en Australie, Nexans Olex a été confrontée ces dernières années à une concurrence extérieure difficile, du fait du renforcement du dollar australien et de l'annulation des taxes d'importations ;
- Plus récemment et particulièrement sur le premier semestre 2013, l'environnement macroéconomique s'est fortement dégradé, impactant les trois lignes de marché principales de l'entité : le dynamisme des activités minières s'est brutalement interrompu, le secteur de la construction non résidentielle a connu un fort ralentissement et des réorganisations ont été lancées chez les opérateurs d'énergie à la suite d'une baisse significative de la consommation d'électricité.
- En réaction à cette situation, Nexans – avec le concours d'un cabinet externe – a lancé une analyse stratégique afin de mettre en place un plan d'action répondant à des besoins de transformation. La trame de ce plan repose sur une intégration plus poussée des activités australiennes dans la « supply chain » régionale, sur une réduction drastique de coûts et sur la simplification et l'optimisation des process de fabrication et d'achat.
- Cette analyse a également mis en évidence la diminution de la juste valeur de l'entité Nexans Olex : une charge de 80 millions d'euros a été comptabilisée sur le premier semestre 2013.

Se référer également à la **Note 5** et à la **Note 10** des comptes semestriels résumés.

(1) Suite à une réorganisation de ses activités début 2013, l'entité juridique Madeco détenant la participation dans Nexans a été renommée Invexans S.A.

## 2. Activité du Groupe au premier semestre

### 2.1 Revue de l'activité par segment opérationnel (chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants et marge opérationnelle)

#### 2.1.1 Synthèse

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2013 s'élève à 3,412 milliards d'euros à cours des métaux non ferreux courants, contre 3,577 milliards d'euros sur la même période en 2012. À cours des métaux non ferreux constants<sup>(2)</sup>, il s'affiche à 2,351 milliards d'euros, contre 2,398 milliards d'euros en 2012, soit une décroissance organique de 3,4 %<sup>(3)</sup> sur l'ensemble du Groupe.

Le niveau d'activité demeure cependant contrasté selon les zones et les activités.

- L'amélioration des conditions de production dans les câbles de haute tension sous-marine se traduit par une croissance organique à deux chiffres. Inversement, les conditions de marché défavorables au Moyen-Orient et en Europe ainsi que l'absence d'activité d'installation en Libye ont entraîné une contraction des ventes en haute tension terrestre.
- Dans les autres métiers, la situation demeure difficile dans le secteur européen et nord-américain du bâtiment du fait d'un manque de volumes, l'environnement de prix demeurant relativement stable, ainsi que dans le secteur des câbles d'infrastructures en Europe en raison de la baisse de la demande des principaux opérateurs et de la situation de surproduction d'énergie qui a ponctuellement caractérisé ce semestre. À l'inverse, les câbles de spécialités pour l'industrie s'inscrivent en croissance sous l'effet d'une bonne dynamique des segments transport et de l'activité mondiale « Oil & Gas ».

La marge d'EBITDA<sup>(4)</sup> atteint 151 millions d'euros soit 6,4 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants (6,7 % au premier semestre 2012).

La marge opérationnelle<sup>(5)</sup> atteint 75 millions d'euros, soit 3,2 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants, contre 3,7 % au premier semestre 2012.

#### 2.1.2 Analyse par métier

##### Distributeurs et Installateurs

L'activité Distributeurs et Installateurs a réalisé un chiffre d'affaires de 596 millions d'euros à cours des métaux non ferreux constants, soit -7,3 % par rapport au premier semestre 2012.

En Europe, la forte baisse de la demande observée depuis la seconde moitié de l'année dernière a entraîné un retrait des ventes de 9,5 % par rapport au premier semestre 2012, mais se traduit par un niveau d'activité stable par rapport au second semestre.

En Amérique du Nord, l'activité s'inscrit en baisse à la fin du premier semestre. Toutefois, l'activité du deuxième trimestre a été sensiblement plus élevée que le premier pour les câbles de bâtiment et les câbles LAN, traduisant pour ces derniers le résultat des premières synergies commerciales issues du partenariat signé avec Leviton fin février.

En Amérique du Sud, les ventes sont en forte croissance par rapport à l'année précédente, tirées par le Brésil et le Pérou, qui ont connu un début d'année très dynamique.

En Asie-Pacifique, la situation demeure contrastée entre l'Australie, dont le marché de constructions commerciales et industrielles s'est détérioré au cours du premier semestre 2013, et la Corée, dont les ventes se maintiennent malgré un environnement de marché de plus en plus tendu suite aux difficultés financières rencontrées par les constructeurs locaux.

Enfin, malgré une plus faible demande du marché domestique au Maroc, les ventes de la zone Moyen-Orient, Russie, Afrique sont quasiment stables, grâce à la bonne performance de la Turquie liée au développement immobilier du pays, au repositionnement vers des segments à plus forte valeur ajoutée, tels que les câbles sans halogène et à l'extension des gammes de produits pour les réseaux locaux.

La marge opérationnelle s'établit à 24 millions d'euros, contre 43 millions d'euros en 2012, soit 4,1 % du chiffre d'affaires. Cette évolution est principalement imputable à un mix des ventes défavorable en Amérique du Nord du fait de la baisse des ventes de câbles LAN, et à un effet volume en Europe. L'environnement de prix est demeuré globalement stable au cours du premier semestre.

##### Industrie

Les câbles de spécialités enregistrent un chiffre d'affaires de 622 millions d'euros à cours des métaux non ferreux constants, contre 585 millions d'euros en 2012, soit une croissance organique de 2,7 %.

Le secteur des ressources marque un léger ralentissement en début d'année après une année 2012 très dynamique. Ce résultat reflète à la fois le dynamisme des activités Oil & Gas, et le ralentissement des activités minières où les investissements des principaux EPC (Engineering Procurement and Construction Companies) ont été réduits. À l'inverse, le secteur des énergies renouvelables affiche une forte performance tirée par l'activité éolienne.

L'activité dans le secteur des harnais automobiles se maintient à un niveau élevé.

Le secteur des transports profite quant à lui d'une tendance porteuse, avec d'excellentes performances en Corée dans le transport maritime et les plateformes pétrolières, ainsi qu'en France où les ventes en aéronautique s'affichent en forte croissance.

(2) Pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité, Nexans établit également son chiffre d'affaires à cours du cuivre et de l'aluminium constants.

(3) Le chiffre d'affaires du premier semestre 2012 à données comparables correspond au chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants, retraité des effets de change et de périmètre. Sur le chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants, les effets de change s'élèvent à -21 millions d'euros, et les effets de périmètre à 55 millions d'euros.

(4) L'EBITDA est défini comme la marge opérationnelle augmentée de la dotation aux amortissements (indicateur non GAAP).

(5) Indicateur de gestion utilisé par le Groupe pour mesurer sa performance opérationnelle. Taux de marge opérationnelle exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants. En raison de l'adoption de la norme IAS 19 Révisée, les comptes consolidés du premier semestre 2012 ont été retraités.

Les autres segments d'applications industrielles souffrent d'un marché toujours atone. C'est notamment le cas en Europe où sont principalement localisés les activités de manutention, de pompes ainsi que les autres câbles de spécialités.

La marge opérationnelle de ce segment s'élève à 21 millions d'euros, identique à celle de l'année dernière. Elle représente 3,4 % du chiffre d'affaires. La contribution de Nexans AmerCable reste sensiblement relative.

### *Transmission, Distribution et Opérateurs*

Les ventes du segment « Transmission, Distribution et Opérateurs » s'élèvent à 993 millions d'euros au premier semestre 2013 à cours des métaux non ferreux constants, soit une décroissance organique de 3,9 %.

#### Haute tension terrestre

L'environnement de marché reste difficile pour les activités de haute tension terrestre en décroissance par rapport au premier semestre 2012. Les ventes sont cependant en augmentation à deux chiffres d'un trimestre sur l'autre, sous l'effet de la mise en production du contrat de fourniture en Libye.

En Chine, l'intégration de Yanggu se poursuit selon le calendrier prévu. Pour faire face à un environnement concurrentiel sur le marché domestique, le Groupe a développé une approche commerciale vis-à-vis des sociétés EPC à l'export comme en témoigne le contrat conclu récemment avec Sino-Hydro pour un projet en Équateur.

Aux États-Unis, la construction de l'usine d'extra-haute tension de Charleston en Caroline du Sud se poursuit conformément au calendrier, avec une livraison prévue au troisième trimestre 2014. L'activité de réponses à des appels d'offres a débuté afin d'assurer un niveau d'activité conforme au plan.

#### Transmission sous-marine

La dynamique des ventes en transmission sous-marine est toujours très positive depuis le retour à une exploitation plus normale. Ceci a entraîné une croissance des ventes de 12 % par rapport au premier semestre 2012.

Les perspectives de moyen terme dans l'activité de câbles ombilicaux demeurent très favorables avec l'entrée en carnet de nouveaux projets, pour un montant global de 50 millions d'euros, livrables en 2014 et 2015.

#### Distribution

Les ventes de câbles destinés aux réseaux de distribution d'énergie basse et moyenne tension sont en retrait de 9,8 %, une tendance qui se fait ressentir dans toutes les zones.

En Europe, les incertitudes économiques se manifestent par des réductions d'investissement :

- En Italie, les dépenses en infrastructures d'énergie ont diminué de 30 % ;
- En France, après une activité dynamique au cours des dix-huit derniers mois, la demande semble revenir à un niveau plus récurrent, se traduisant par une baisse des ventes sur le deuxième trimestre ;

- L'économie allemande qui constituait l'un des moteurs de croissance attendu en Europe en 2013, n'a pas réellement démarré au premier semestre.

En Asie-Pacifique, la bonne performance coréenne ne compense pas celle de l'Australie, où la baisse depuis deux ans de la demande en électricité contraint les opérateurs à réduire les investissements. En Nouvelle-Zélande, en revanche, le niveau d'activité est sensiblement plus élevé, compte tenu de la reconstruction de la ville de Christchurch, fortement endommagée par le séisme de 2011. En Chine, les ventes de Nexans Yanggu New Rihui atteignent un niveau très satisfaisant, conformément aux attentes.

Les zones Amérique du Sud et Moyen-Orient, Russie, Afrique sont en repli par rapport au premier semestre 2012, cependant la croissance séquentielle des ventes à deux chiffres (deuxième trimestre 2013 comparé au premier trimestre 2013) traduit le redémarrage des projets dans certains pays. En particulier, au Brésil, l'augmentation séquentielle des ventes s'élève à 70 %.

Les activités d'Accessoires confirment leur dynamisme et affichent un nouveau semestre de croissance.

#### Opérateurs

Les ventes aux opérateurs sont stables par rapport à 2012 avec un contraste très marqué entre les activités de câble cuivre – dont le ralentissement en Amérique du Sud est significatif – et les activités de fibre optique tirées par la demande croissante en FTTH (Fiber To The Home) en Europe.

La marge opérationnelle du segment « Transmission, Distribution et Opérateurs » s'élève à 34 millions d'euros, soit 3,4 % du chiffre d'affaires, contre 23 millions d'euros en 2012.

#### *Autres activités*

Le segment « Autres activités » enregistre un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros pour le premier semestre 2013 à cours des métaux non ferreux constants, contre 156 millions d'euros en 2012 à la même période. Ce segment est principalement constitué des ventes de fils machine pour lesquels le Groupe poursuit sa stratégie de recentrage interne.

La marge opérationnelle est négative de 4 millions d'euros, une fois intégrés les frais centraux non réalloués aux activités.

## **2.2 Autres éléments du compte de résultat consolidé**

### **2.2.1 Effet Stock Outil**

Au cours du premier semestre 2013, les prix des métaux non ferreux ont connu une forte baisse, générant ainsi un effet « Stock Outil » négatif de 27 millions d'euros. Au 30 juin 2012, cet effet était positif pour 3 millions d'euros.

Pour mémoire, la valorisation des stocks au prix unitaire moyen pondéré dans les états financiers IFRS du Groupe conduit à constater un décalage temporaire entre la valeur comptable du cuivre consommé et la valeur

du cuivre réellement affecté à la commande par le biais des couvertures. Ce décalage est accentué par l'existence d'un stock de métal permanent non couvert (appelé « Stock Outil »).

L'impact comptable lié à ce décalage est exclu de la marge opérationnelle et comptabilisé sur la ligne « Effet Stock Outil » du compte de résultat. Au sein de la marge opérationnelle, indicateur de performance clé pour Nexans, les consommations de stocks restent valorisées sur la base de la valeur métal propre à chaque commande, conformément aux principes de gestion du Groupe qui couvre le prix du métal contenu dans le câble vendu au client.

### 2.2.2 Dépréciations d'actifs nets

Le Groupe procède au cours du quatrième trimestre de chaque année à une revue de la valorisation de ses goodwill, ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme établies par les différentes entités opérationnelles.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2013, Nexans a procédé à une revue de cette classe d'actifs en identifiant les indices de perte de valeur apparus depuis la revue menée au quatrième trimestre 2012.

Dans ce contexte, le Groupe a déprécié pour 92 millions d'euros les actifs nets des sociétés détenues, dont 80 millions d'euros pour les actifs nets de l'entité australienne (se référer à la **Note 5** et à la **Note 10** de l'annexe aux comptes semestriels résumés).

### 2.2.3 Restructurations

Les charges de restructuration se sont élevées à 32 millions d'euros au premier semestre 2013 (voir en **Note 13** de l'annexe aux comptes semestriels résumés), contre 8 millions d'euros au premier semestre 2012.

Cette charge de 32 millions d'euros correspond à divers plans de restructuration lancés en 2013, notamment en Australie pour 13 millions d'euros, ainsi qu'aux coûts comptabilisés au « fil de l'eau », conformément au référentiel IFRS, en lien avec les plans de restructuration engagés les années précédentes, notamment en France, en Allemagne, en Italie et au Brésil.

Au cours du premier semestre 2012, la charge de 8 millions d'euros correspondait principalement à des plans en France et en Italie (relocalisation d'actifs, reclassement de personnel...).

### 2.2.4 Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux

Le Groupe utilise des contrats d'achat et vente à terme conclus pour l'essentiel sur la Bourse des Métaux de Londres (LME) pour couvrir son exposition au risque de fluctuation des cours des métaux non ferreux (cuivre, aluminium et, dans une moindre mesure, plomb).

La forte volatilité des cours des métaux non ferreux a conduit le Groupe à se doter des moyens permettant de qualifier de « couverture de flux de trésorerie », au sens de la norme IAS 39, une part importante de ces instruments financiers dérivés.

À fin juin 2013, seules quelques unités pour lesquelles les enjeux ne sont pas jugés significatifs, ne remplissent pas les conditions permettant de qualifier leurs dérivés en instruments de couverture. Pour ces dernières, l'impact de la variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux est reporté sur la ligne « Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux » du compte de résultat.

### 2.2.5 Plus et moins-values de cession d'actifs

Les plus et moins-values de cession d'actifs, tant en 2013 qu'en 2012, ne sont pas matérielles.

### 2.2.6 Amendes liées aux enquêtes concurrence

La société Nexans France SAS a constitué dans ses comptes sociaux une provision de 200 millions d'euros qui figure également dans les comptes consolidés du Groupe depuis le 30 juin 2011 pour risques d'une amende qui pourrait lui être infligée suite à la communication des griefs du 5 juillet 2011 de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne. Du fait d'un dénouement probable dans un horizon inférieur à un an, la provision de 200 millions d'euros a été reclassée en provision courante dans les comptes au 30 juin 2013.

Il est rappelé que le Groupe demeure aussi sous enquêtes d'autorités de la concurrence en Australie, en Corée du Sud (outre les procédures en cours portant sur les activités réalisées localement), aux États-Unis, au Brésil et au Canada, dans le même secteur d'activité.

Dans son communiqué du 12 février 2009 et dans sa communication ultérieure, la Société indique qu'une issue défavorable à l'ensemble de ces procédures ainsi que les conséquences liées pourraient avoir un effet négatif significatif sur les résultats et donc sur la situation financière du Groupe, même en dehors de l'éventuelle amende de la Commission européenne.

Voir également la **Note 16** (Passifs éventuels, litiges) des comptes semestriels résumés.

### 2.2.7 Résultat financier

Le résultat financier du premier semestre 2013 s'établit à - 46 millions d'euros, contre - 58 millions d'euros sur le premier semestre 2012. Cette diminution de 12 millions d'euros est principalement liée à une baisse du coût de la dette nette, à une amélioration du résultat de change, et à des dotations aux provisions financières qui avaient impacté le premier semestre 2012.

Au 30 juin 2013, le résultat financier du Groupe est principalement composé du service de la dette qui s'élève, net des produits de la gestion de la trésorerie, à - 45 millions d'euros, du résultat de change de + 7 millions d'euros et du coût net financier des pensions pour - 7 millions d'euros.

## 2.2.8 Impôts

La charge d'impôts du Groupe s'élève à 21 millions d'euros sur le premier semestre 2013, malgré un résultat avant impôts négatif de 124 millions d'euros. Au-delà de la charge d'impôt courante sur les entités bénéficiaires, cette situation correspond à la non-activation des impôts différés sur les charges d'impairments, et à l'existence d'impôts non directement liés au résultat.

## 2.3 Principaux flux de trésorerie de la période

Le Groupe a dégagé une Capacité d'autofinancement, avant coût de l'endettement financier brut et impôts, positive de 118 millions d'euros sur le premier semestre 2013.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement sur le premier semestre 2013 est liée d'une part, à un effet de saisonnalité et d'autre part, à un décalage de paiement d'un projet de haute tension sous-marine (qui devrait donner lieu dès le mois d'août 2013 à une baisse significative du besoin en fonds de roulement).

Compte tenu de la construction de l'usine d'extra-haute tension terrestre de Charleston en Caroline du Sud (États-Unis), les investissements corporels et incorporels sont en progression, et s'élèvent à 84 millions d'euros. Les autres flux de trésorerie d'investissement ne sont pas significatifs.

En janvier 2013, le Groupe a procédé au remboursement pour 85 millions d'euros du solde des OCEANE 2013. Pour rappel, ces émissions obligataires convertibles avaient fait l'objet d'un rachat partiel en février 2012. Le désendettement s'est poursuivi aussi dans certaines entités non centralisées en termes de financement, notamment au Maroc et en Turquie. Le désendettement net des émissions d'emprunts représente 99 millions d'euros en incluant le remboursement de l'OCEANE 2013. Les autres flux de trésorerie de financement correspondent aux intérêts versés pour 32 millions d'euros et aux dividendes versés aux actionnaires pour 15 millions d'euros.

Au total, et après prise en compte des variations de change, la variation de la trésorerie sur la période est négative de 319 millions d'euros et la trésorerie nette à fin juin 2013 s'établit à 499 millions d'euros (dont 534 millions d'euros de trésorerie active et 35 millions d'euros de découverts et comptes bancaires débiteurs).

## 2.4 État de la situation financière consolidée

Le total Bilan du Groupe décroît entre le 31 décembre 2012 et le 30 juin 2013. Il s'établit à 5 488 millions d'euros, contre 5 854 millions d'euros au 31 décembre 2012.

La structure de ce bilan évolue de la façon suivante entre ces deux périodes :

- Les actifs non courants s'élèvent au 30 juin 2013 à 2 048 millions d'euros, contre 2 210 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette évolution est liée à un effet de conversion négatif pour 70 millions d'euros, et à une diminution pour 92 millions d'euros des actifs non courants, du fait notamment de la dépréciation des actifs nets de Nexans Olex en Australie.

- Le besoin en fonds de roulement opérationnel (clients, stocks, fournisseurs et comptes liés aux contrats long terme) progresse de 142 millions d'euros entre le 31 décembre 2012 et le 30 juin 2013. Cette évolution et les investissements corporels et incorporels pour 84 millions d'euros expliquent pour l'essentiel la dégradation de la dette nette du Groupe qui passe de 606 millions d'euros à fin 2012 à 820 millions d'euros au 30 juin 2013.
- Les provisions pour risques et charges, incluant les provisions pour engagement de pensions et assimilés, restent à un niveau relativement stable : 764 millions d'euros au 30 juin 2013, contre 772 millions d'euros à fin 2012.
- Les capitaux propres du Groupe diminuent sur la période pour s'élever à 1 572 millions d'euros au 30 juin 2013, compte tenu du résultat net de - 145 millions d'euros, d'écarts de conversion négatif de - 65 millions d'euros, ainsi que de variations de juste valeur négatives des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour - 49 millions d'euros.

## 3. Orientations et perspectives pour le second semestre 2013

Le premier semestre 2013 se situe à un niveau assez faible, conforme aux anticipations de début d'année. Il s'est cependant caractérisé par une activité en forte progression au second trimestre par rapport au premier. L'environnement de marché demeure néanmoins difficile notamment en Europe et au Moyen-Orient. Le plan d'actions mis en œuvre visant à redresser de manière structurelle la rentabilité des activités de haute tension sous-marine porte ses fruits avec un retour à un niveau de production normal au cours de la période. Le carnet de commandes reste solide et procure une visibilité à plus de deux ans dans cette activité.

L'accélération de la transformation du Groupe est en cours, au moyen notamment d'une équipe de direction renforcée et d'une structure dédiée au suivi spécifique du déploiement des initiatives stratégiques.

La marge opérationnelle du deuxième semestre 2013 devrait s'inscrire en progression par rapport au premier pour conduire à un montant du même ordre que celui de 2012 sous réserve d'un environnement stabilisé en Europe. D'autre part, les plans d'économie à l'étude pourraient se traduire par des provisions qui pourraient entraîner un résultat net négatif au second semestre.

La dette en fin d'année, sur la base du cours de cuivre actuel devrait être voisine de celle de fin décembre 2012.

Le lecteur est par ailleurs invité à se reporter à la section suivante « Facteurs de risque et principales incertitudes ».

## 4. Facteurs de risque et principales incertitudes

Nexans exerce ses activités dans un contexte de risques et incertitudes tenant d'une part à l'environnement économique et d'autre part aux caractéristiques propres de ses métiers. Une description détaillée de ces facteurs de risque et incertitudes, notamment les risques liés aux enquêtes de concurrence ouvertes en 2009, figure au chapitre 6 « Facteurs de risque » du Document de référence 2012, aux pages 34 à 41 et 185 à 197. La matérialisation des risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives. Il peut exister d'autres risques, non identifiés à la date du présent rapport ou qui n'apparaissent pas significatifs en l'état actuel.

La Société considère que les principaux risques identifiés dans le Document de référence 2012 n'ont pas évolué de manière significative.

Le lecteur est par ailleurs invité à se reporter à la **Note 16** des états financiers consolidés résumés, notamment s'agissant des risques liés aux enquêtes de concurrence.

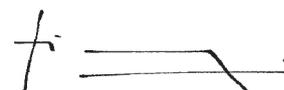
Outre les facteurs de risque, les principales incertitudes pour le second semestre 2013 concernent notamment :

- Le projet de plans d'économies mis à l'étude, qui pourrait donner lieu à des consultations auprès des instances représentatives du personnel sur le second semestre, et qui pourrait avoir des impacts négatifs sur le bilan et le résultat net, ainsi que des conséquences opérationnelles négatives significatives.
- La performance opérationnelle de l'activité haute tension en particulier par le respect des délais de livraison et la réussite des tests demandés par les clients, de même que l'issue positive de la gestion des réclamations dans les projets clés en main.
- En Libye, la reprise de l'exécution des projets haute tension qui avaient été suspendus.
- Le maintien par les clients de leurs projets Oil & Gas en Amérique du Nord et une reprise du marché LAN aux États-Unis.
- Un maintien suffisant de la demande en Europe.
- Le niveau de volume en Australie, où la demande a ralenti sur le premier semestre et où le Groupe a entrepris des actions visant à améliorer sa compétitivité.
- La sauvegarde de la valeur des actifs dans les économies instables telles que l'Argentine et l'Égypte.
- L'augmentation du risque de crédit, dont certains ne peuvent être assurés, ou intégralement assurés, en Europe du Sud, notamment en Grèce, et dans certains segments de clients en Chine.
- L'hypothèse d'un éventuel impact en 2013 des enquêtes de concurrence ouvertes en 2009, cohérent avec les options comptables retenues.

## 5. Transactions avec les parties liées

La Société considère que les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence 2012 aux pages 46 à 54 ainsi qu'à la **Note 31** des comptes consolidés au 31 décembre 2012.

Le 24 juillet 2013,



Le Conseil d'Administration  
représenté par Frédéric Vincent,  
Président-Directeur Général

# États financiers consolidés résumés

---

Premier semestre 2013

Compte de résultat consolidé	11
État du résultat global consolidé	12
État de la situation financière consolidée	13
Tableau des flux de trésorerie consolidés	15
Variation des capitaux propres consolidés	16
Notes annexes :	
1. Principes comptables	18
2. Principaux événements	19
3. Changements de méthodes comptables : IAS 19 Révisée	20
4. Segments opérationnels	23
5. Dépréciations d'actifs nets	25
6. Autres produits et charges financiers	26
7. Actifs détenus en vue de la vente	26
8. Impôts sur les bénéfices	27
9. Résultats par action	29
10. Goodwill	30
11. Capitaux propres	30
12. Retraites et engagements assimilés	31
13. Provisions	32
14. Dette financière nette	33
15. Instruments dérivés	35
16. Passifs éventuels, litiges	35
17. Événements postérieurs à la clôture	37

# Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012 Retraité***
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	(4)	3 412	3 577
Effet du cours des métaux*		(1 061)	(1 179)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES À PRIX MÉTAL CONSTANT*</b>	(4)	2 351	2 398
Coût des ventes		(3 016)	(3 170)
Coût des ventes à prix métal constant*		(1 954)	(1 991)
<b>MARGE BRUTE</b>		397	407
Charges administratives et commerciales		(282)	(278)
Frais de R&D		(40)	(40)
<b>MARGE OPÉRATIONNELLE*</b>	(4)	75	89
Effet Stock Outil**		(27)	3
Dépreciations d'actifs nets	(5)	(92)	(2)
Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux		(2)	(1)
Plus et moins-value de cession d'actifs		0	(1)
Frais connexes sur acquisitions		(0)	(4)
Coûts de restructuration		(32)	(8)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		(78)	76
Coût de l'endettement financier (brut)		(48)	(51)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3	4
Autres produits et charges financiers	(6)	(1)	(11)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		0	(0)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		(124)	18
Impôts sur les bénéfices	(8)	(21)	(5)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		(145)	13
Résultat net des activités abandonnées		-	-
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		(145)	13
- dont part du Groupe		(145)	13
- dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle		(0)	0
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)</b>	(9)		
- résultat de base par action		(4,92)	0,47
- résultat dilué par action		(4,92)	0,46

\* Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.

\*\* Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré.

\*\*\* Le retraitement des comptes consolidés du premier semestre 2012 est présenté en Note 3.

# État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012 Retraité*
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>(145)</b>	<b>13</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	(0)	(0)
- Gain / (Perte) généré durant la période (après impôts**)	(0)	(0)
- Recyclage en résultat sur la période (après impôts**)	-	-
Différences de conversion	(65)	24
- Gain / (Perte) généré durant la période (après impôts**)	(67)	24
- Recyclage en résultat sur la période (après impôts**)	2	-
Couverture des flux de trésorerie	(49)	10
- Gain / (Perte) généré durant la période (après impôts**)	(67)	10
- Recyclage en résultat sur la période (après impôts**)	18	0
Quote-part des entreprises associées dans les éléments recyclables du résultat global, nette d'impôts**	-	-
<b>Total des autres éléments du résultat global recyclables</b>	<b>(114)</b>	<b>34</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi (après impôts**)	2	(30)
Quote-part des entreprises associées dans les éléments non recyclables du résultat global, nette d'impôts**	-	-
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(112)</b>	<b>4</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>(257)</b>	<b>17</b>
- dont part du Groupe	(257)	17
- dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle	0	0

\* Le retraitement des comptes consolidés du premier semestre 2012 est présenté en Note 3.

\*\* La Note 8.b présente la décomposition des effets d'impôts sur le résultat global.

# État de la situation financière consolidée

## ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
Goodwill	(10)	442	509
Autres immobilisations incorporelles		235	238
Immobilisations corporelles		1 169	1 256
Participations dans les entreprises associées		14	13
Autres actifs financiers non courants		48	50
Impôts différés actifs		137	141
Autres actifs non courants		3	3
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>2 048</b>	<b>2 210</b>
Stocks et en-cours		1 094	1 125
Montants dus par les clients sur les contrats de construction		354	335
Clients et comptes rattachés		1 201	1 080
Autres actifs financiers courants*		107	113
Créances d'impôts courants sur les sociétés		22	31
Autres actifs non financiers courants		101	112
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14)	534	847
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(7)	27	1
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>3 440</b>	<b>3 644</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>5 488</b>	<b>5 854</b>

\* Dont respectivement 38 millions d'euros et 60 millions d'euros de juste valeur des instruments financiers au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012 (voir Note 15).

**PASSIF ET CAPITAUX PROPRES**

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
Capital		30	30
Primes		1 301	1 301
Résultat et réserves consolidés		119	275
Autres composantes des capitaux propres		72	187
<b>Capitaux propres – part du Groupe</b>		<b>1 522</b>	<b>1 793</b>
Intérêts ne donnant pas le contrôle		50	50
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	(11)	<b>1 572</b>	<b>1 843</b>
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(12)	432	444
Autres avantages à long terme consentis aux salariés	(12)	18	19
Provisions (non courant)	(13) et (16)	29	232
Emprunts obligataires convertibles	(14)	441	433
Autres dettes financières (non courant)	(14)	597	595
Impôts différés passifs		99	114
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 616</b>	<b>1 837</b>
Provisions (courant)	(13) et (16)	285	77
Autres dettes financières (courant)	(14)	316	425
Dettes sur contrats de construction		194	210
Fournisseurs et comptes rattachés		1 119	1 136
Autres passifs financiers courants*		126	65
Dettes sociales		201	202
Dettes d'impôts courants sur les sociétés		16	28
Autres passifs non financiers courants		41	31
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(7)	2	0
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>2 300</b>	<b>2 174</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 488</b>	<b>5 854</b>

\* Dont respectivement 67 millions d'euros et 29 millions d'euros de juste valeur des instruments financiers au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012 (voir **Note 15**).

# Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
Résultat net consolidé, part du Groupe		(145)	13
Intérêts ne donnant pas le contrôle		(0)	0
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y.c. goodwill) <sup>(1)</sup>		170	75
Coût de l'endettement financier (brut)		48	51
Effet Stock Outil <sup>(2)</sup>		27	(3)
Autres retraitements <sup>(3)</sup>		18	15
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT ET IMPÔTS<sup>(4)</sup></b>		<b>118</b>	<b>151</b>
Diminution (augmentation) des créances		(190)	(149)
Diminution (augmentation) des stocks		(32)	(31)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer		54	(35)
Impôts versés		(24)	(50)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		2	(9)
<b>VARIATION NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS</b>		<b>(190)</b>	<b>(274)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>(72)</b>	<b>(123)</b>
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		3	3
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(84)	(62)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et des actifs financiers court terme		(5)	48
- dont appels de marge liés aux dérivés métaux		(0)	3
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise <sup>(5)</sup>		(2)	(215)
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée		1	0
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(87)</b>	<b>(226)</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE APRÈS INVESTISSEMENT</b>		<b>(159)</b>	<b>(349)</b>
Émissions d'emprunts à long terme <sup>(6)</sup>	(14)	2	280
Remboursements d'emprunts à long terme	(14)	(0)	(1)
Émissions / (remboursements) d'emprunts à court terme	(14)	(99)	(237)
- dont remboursement de l'OCEANE 2013 <sup>(6)</sup>	(14)	(85)	(241)
Augmentations / (réductions) de capital en espèces		0	1
Intérêts financiers versés		(32)	(60)
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle		-	-
Dividendes payés		(15)	(32)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>		<b>(144)</b>	<b>(49)</b>
Effet net des variations des taux de conversion		(16)	3
<b>AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>(319)</b>	<b>(395)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>818</b>	<b>840</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>		<b>499</b>	<b>445</b>
dont Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif		534	466
dont Concours bancaires courants – Passif		(35)	(21)

(1) Inclut la part des coûts de restructuration représentant des dépréciations d'actifs immobilisés.

(2) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

(3) Pour le premier semestre 2013, on relève principalement la neutralisation de la charge d'impôts (+ 21 millions d'euros) et la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour pension et restructuration) pour + 1 million d'euros.

Pour le premier semestre 2012, ce poste comprenait principalement la neutralisation de la charge d'impôts (+ 5 millions d'euros) et la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour pension et restructuration) pour - 9 millions d'euros.

(4) Le Groupe utilise par ailleurs le concept de « Capacité d'autofinancement opérationnelle » qui s'obtient pour l'essentiel après réintégration des décaissements liés aux restructurations (de respectivement 20 et 15 millions d'euros au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012) et déduction du coût de l'endettement brut et de l'impôt courant payé sur la période.

(5) Dont, sur le premier semestre 2012, 211 millions d'euros décaissés (nets de la trésorerie acquise) au titre de l'acquisition – intégralement payée en trésorerie – d'AmerCable le 29 février 2012.

(6) Fin février 2012, l'OCEANE 2013 a été partiellement rachetée pour un montant de 241 millions d'euros et une nouvelle OCEANE à échéance 2019 a été émise pour un montant de 275 millions d'euros. Début janvier 2013 a eu lieu le remboursement de l'OCEANE 2013 arrivée à échéance pour un montant de 85 millions d'euros.

# Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres	Résultat et réserves consolidés	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>1<sup>er</sup> janvier 2012 retraité</b>	<b>28 723 080</b>	<b>29</b>	<b>1 286</b>	<b>-</b>	<b>308</b>	<b>(19)</b>	<b>193</b>	<b>1 797</b>	<b>35</b>	<b>1 832</b>
Résultat net	-	-	-	-	13	-	-	13	0	13
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(30)	10	24	4	-	4
<b>Total du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(17)</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>17</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(32)	-	-	(32)	(1)	(33)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante capitaux propres OCEANE	-	-	-	-	25	-	-	25	-	25
Plans d'options sur actions réservés au personnel :										
- valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	2	-	-	2	-	2
- sommes reçues de l'émission d'actions	37 630	0	1	-	-	-	-	1	-	1
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	4	1	-	5	-	5
<b>30 juin 2012 retraité*</b>	<b>28 760 710</b>	<b>29</b>	<b>1 287</b>	<b>-</b>	<b>290</b>	<b>(8)</b>	<b>217</b>	<b>1 815</b>	<b>34</b>	<b>1 849</b>
<b>1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>29 394 042</b>	<b>30</b>	<b>1 301</b>	<b>-</b>	<b>275</b>	<b>7</b>	<b>180</b>	<b>1 793</b>	<b>50</b>	<b>1 843</b>
Résultat net	-	-	-	-	(145)	-	-	(145)	(0)	(145)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	2	(49)	(66)	(113)	1	(112)
<b>Total du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(143)</b>	<b>(49)</b>	<b>(66)</b>	<b>(258)</b>	<b>1</b>	<b>(257)</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(15)	-	-	(15)	(0)	(15)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante capitaux propres OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans d'options sur actions réservés au personnel :										
- valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1
- sommes reçues de l'émission d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	1	0	0	1	(1)	0
<b>30 juin 2013</b>	<b>29 394 042</b>	<b>30</b>	<b>1 301</b>	<b>-</b>	<b>119</b>	<b>(42)</b>	<b>114</b>	<b>1 522</b>	<b>50</b>	<b>1 572</b>

\* Le retraitement des comptes consolidés du premier semestre 2012 est présenté en Note 3.

# Notes annexes

---

## Note 1 : Principes comptables

### a. Principes généraux

Nexans est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège 8, rue du Général Foy, 75008 Paris.

Ses actions sont admises aux négociations sur le marché de NYSE Euronext Paris, au sein de l'indice SBF 120.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2013.

#### • Conformité avec la norme IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce dernier est consultable à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence sur les états financiers présentés.

#### • Normes et interprétations appliquées

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2013 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées en **Note 1.b** ci-dessous.

Par ailleurs, le Groupe a appliqué l'ensemble des normes applicables en 2013 :

- Amendements à IFRS 1 « Première adoption des IFRS – prêts gouvernementaux ».
- Amendements à IFRS 1 « Hyperinflation grave et suppression de dates d'application fermes ».
- Amendement IAS 12 « Impôts sur le résultat – recouvrement des actifs sous-jacents ».
- Amendements à IFRS 7 « Information à fournir – compensation des actifs et passifs financiers ».

- IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur ». Au 30 juin 2013, le Groupe a procédé à l'évaluation des risques de contreparties dans la juste valeur de ses dérivés. Les estimations étant non significatives, aucun impact comptable n'a été retenu.

Le Groupe avait appliqué par anticipation au 31 décembre 2012 les normes **IAS 19 Révisée** « Avantages au personnel » et **Amendement IAS 1** « Présentation des autres éléments du résultat global ».

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants publiés par l'IASB mais dont l'application n'est pas obligatoire en 2013 selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne :

- IFRS 10 « États Financiers consolidés ».
- IFRS 11 « Partenariats ».
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ».
- Amendement consécutif à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et les coentreprises » et amendements de transition à IFRS 10, 11, 12.
- Amendements à IAS 32 « Instruments Financiers – Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers ».

#### • Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2013, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- La valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill (voir **Note 5** et **Note 10**).
- Les actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (voir **Note 8**).
- Les marges à terminaison et pourcentages d'avancement sur les contrats à long terme.
- L'évaluation des engagements de retraite et assimilés et des actifs de couverture (voir **Note 12**).
- Les provisions et passifs éventuels (voir **Note 13** et **Note 16**).
- La valorisation des instruments dérivés et la qualification en couverture de flux futurs de trésorerie (voir **Note 15**).

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement, rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est pris en compte au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

## b. Particularités de l'établissement des comptes intermédiaires

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans le paragraphe a), auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôts (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôts de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur l'exercice comme les fusions, par exemple.
- La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Les charges comptabilisées sur la période correspondent au prorata des charges estimées sur l'année. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans afin de tenir compte des évolutions significatives éventuelles du semestre ou d'impacts ponctuels. La valeur de marché des actifs de couverture est revue à la date de clôture.

## Note 2 : Principaux événements

### a. Gouvernance et Direction Générale

#### Composition du Conseil d'Administration de la société Nexans S.A.

L'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 2013 a renouvelé les mandats d'administrateurs de messieurs Jérôme Gallot et Francisco Pérez Mackenna (candidat proposé par l'actionnaire principal Madeco (renommé Invexans)<sup>(1)</sup> en application du pacte conclu avec la Société). Les actionnaires ont également nommé Andronico Luksic Craig, proposé par Madeco, aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Guillermo Luksic Craig, décédé. À l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration est composé de 14 membres.

(1) Suite à une réorganisation de ses activités début 2013, l'entité juridique Madeco détenant la participation dans Nexans S.A. a été renommée Invexans S.A.

### Création d'un Comité Stratégique

Le Comité Stratégique, comité préparatoire du Conseil d'Administration, a été créé par une décision du Conseil du 6 février 2013. Ses attributions incluent en particulier l'examen du plan stratégique triennal préalablement à la présentation au Conseil d'Administration, le suivi annuel de ce plan, ainsi que la revue des considérations stratégiques liées à des projets majeurs de fusions, acquisitions, désinvestissements ou investissements industriels qui sont soumis au Conseil d'Administration en application du Règlement Intérieur du Conseil. Le Comité Stratégique est présidé par le Président-Directeur Général, Frédéric Vincent, et inclut Robert Brunck, Jérôme Gallot, Colette Lewiner et Francisco Pérez Mackenna.

### Nomination d'Arnaud Poupart-Lafarge en tant que « Chief Operating Officer »

Le Groupe a annoncé l'arrivée au cours de l'été 2013 d'Arnaud Poupart-Lafarge en tant que « Chief Operating Officer ». Son arrivée renforce la Direction Générale, et intervient dans le cadre du lancement du projet d'entreprise de Nexans, qui vise à accélérer le déploiement des initiatives stratégiques du Groupe.

Dans le cadre de sa fonction, toutes les activités opérationnelles lui sont rattachées. Lui rend compte donc, dans leurs périmètres actuels :

- Le Directeur Général Adjoint et Directeur des zones Europe et Moyen-Orient, Russie, Afrique et responsable de la direction des systèmes d'information : Pascal Portevin.
- Le Directeur Général Adjoint en charge de l'activité Haute Tension et Câbles sous-marins, ainsi que des zones Amérique du Nord et Amérique du Sud : Frédéric Michelland.
- Le Directeur de la zone Asie-Pacifique : Nicholas Ballas.
- Le Directeur Industriel et Logistique, responsable également des Achats : Antoine Caillault.

### b. Évolution du dispositif industriel de l'entité Nexans en Australie

Du fait d'une dégradation forte de l'environnement macroéconomique en Australie, le Groupe a lancé une analyse stratégique conduisant à faire évoluer le dispositif industriel australien au sein de la région Asie Pacifique. Dans ce cadre, le Groupe a doté une charge de dépréciation de 80 millions d'euros relative à l'Unité Génératrice de Trésorerie « Australie » au 30 juin 2013 :

- L'Unité Génératrice de Trésorerie « Australie » rassemble les activités de Nexans Olex en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- Comme de nombreuses sociétés industrielles en Australie, Nexans Olex a été confrontée ces dernières années à une concurrence extérieure difficile, du fait du renforcement du dollar australien et de l'annulation des taxes d'importations.

- Plus récemment et particulièrement sur le premier semestre 2013, l'environnement macroéconomique s'est fortement dégradé, impactant les trois lignes de marché principales de l'entité : le dynamisme des activités minières s'est brutalement interrompu, le secteur de la construction non résidentielle a connu un fort ralentissement et des réorganisations ont été lancées chez les opérateurs d'énergie à la suite d'une baisse significative de la consommation d'électricité.
- En réaction à cette situation préoccupante, Nexans – avec le concours d'un cabinet externe – a lancé une analyse stratégique afin de mettre en place un plan d'action répondant à des besoins de transformation. La trame de ce plan repose sur une intégration plus poussée des activités australiennes dans la « supply chain » régionale, sur une réduction drastique de coûts et sur la simplification et l'optimisation des process de fabrication et d'achat.
- Cette analyse a également mis en évidence la diminution de la juste valeur de l'entité Nexans Olex : une charge de 80 millions d'euros a été comptabilisée sur le premier semestre 2013.

Se référer également à la **Note 5** et à la **Note 10**.

### Note 3 : Changements de méthodes comptables : IAS 19 Révisée

Au 31 décembre 2012, le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation la norme IAS 19 Révisée « Avantages du personnel ». Son application est également rétrospective au 30 juin 2012.

Les principaux effets sont les suivants :

- Le produit d'intérêts généré par les actifs de pension est calculé en multipliant la juste valeur des actifs par le taux d'actualisation. La différence entre le produit d'intérêts généré par les actifs du régime et le rendement des actifs est comprise dans les réévaluations du passif (de l'actif) net.
- L'intégralité des pertes et gains actuariels des plans à prestations définies est comptabilisée en « autres éléments du résultat global » alors qu'avec la méthode du corridor la fraction excédant 10 % du maximum entre le montant des engagements et la juste valeur des actifs était amortie au compte de résultat sur la durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.
- Le coût des services passés doit être comptabilisé en charges de l'exercice à la date de modification ou de réduction du régime.
- Les écarts actuariels des plans « médailles du travail » sont directement comptabilisés au compte de résultat.
- Les impôts différés actifs sont reconnus en fonction du retournement de la base, soit des écarts actuariels.

## Retraitement du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2012 publié	Changement de principe comptable des engagements de retraites et autres avantages long terme	1 <sup>er</sup> semestre 2012 retraité
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>3 577</b>	-	<b>3 577</b>
Effet du cours des métaux	(1 179)	-	(1 179)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES À PRIX MÉTAL CONSTANT</b>	<b>2 398</b>	-	<b>2 398</b>
Coût des ventes	(3 171)	1	(3 170)
Coût des ventes à prix métal constant	(1 992)	1	(1 991)
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>406</b>	<b>1</b>	<b>407</b>
Charges administratives et commerciales	(279)	1	(278)
Frais de R&D	(40)	-	(40)
<b>MARGE OPÉRATIONNELLE*</b>	<b>87</b>	<b>2</b>	<b>89</b>
Effet Stock Outil	3	-	3
Dépréciations d'actifs nets	(2)	-	(2)
Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux	(1)	-	(1)
Plus et moins-value de cession d'actifs	(1)	-	(1)
Frais connexes sur acquisitions	(4)	-	(4)
Coûts de restructuration	(8)	-	(8)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>74</b>	<b>2</b>	<b>76</b>
Coût de l'endettement financier (brut)	(51)	-	(51)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	-	4
Autres produits et charges financiers**	(9)	(2)	(11)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(0)	-	(0)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>18</b>
Impôts sur les bénéfices	(5)	-	(5)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>13</b>
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>13</b>
- dont part du Groupe	13	-	13
- dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle	0	-	0
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)</b>			
- résultat de base par action	0,47	-	0,47
- résultat dilué par action	0,46	-	0,46

\* Effet de + 2 millions d'euros sur le premier semestre 2012 lié à la suppression des amortissements des pertes et gains actuariels comptabilisés suivant la méthode du Corridor.

\*\* Effet de - 2 millions d'euros sur le premier semestre 2012 lié à l'utilisation du taux d'actualisation et non du taux de rendement attendu à long terme sur les placements.

## Retraitement de l'état du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2012 publié	Changement de principe comptable des engagements de retraites et autres avantages long terme	1 <sup>er</sup> semestre 2012 retraité
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>13</b>	-	<b>13</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>(0)</b>	-	<b>(0)</b>
- Gain / (Perte) généré durant la période (après impôts)	(0)	-	(0)
- Recyclage en résultat sur la période (après impôts)	-	-	-
<b>Différences de conversion</b>	<b>24</b>	-	<b>24</b>
- Gain / (Perte) généré durant la période (après impôts)	24	-	24
- Recyclage en résultat sur la période (après impôts)	-	-	-
<b>Couverture des flux de trésorerie</b>	<b>10</b>	-	<b>10</b>
- Gain / (Perte) généré durant la période (après impôt)	10	-	10
- Recyclage en résultat sur la période (après impôts)	0	-	0
<b>Quote-part des entreprises associées dans les éléments recyclables du résultat global, nette d'impôts</b>	-	-	-
<b>Total des autres éléments du résultat global recyclables</b>	<b>34</b>	-	<b>34</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi (après impôts)	-	(30)	(30)
Quote-part des entreprises associées dans les éléments non recyclables du résultat global, nette d'impôts	-	-	-
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>34</b>	<b>(30)</b>	<b>4</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>47</b>	<b>(30)</b>	<b>17</b>
- dont part du Groupe	47	(30)	17
- dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle	0	0	0

## Retraitement de la variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres	Résultat et réserves consolidés	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
30 juin 2012 publié	28 760 710	29	1 287	-	408	(8)	217	1 933	34	1 967
Changement de principe comptable des engagements de retraites et autres avantages long terme					(118)			(118)		(118)
30 juin 2012 retraité	28 760 710	29	1 287	-	290	(8)	217	1 815	34	1 849

### Note 4 : Segments opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8, le Groupe retient les trois segments opérationnels suivants :

- « **Transmission, distribution et opérateurs** », constitué des câbles d'énergie pour équipement des infrastructures (basse, moyenne, haute tension et accessoires associés), et des câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux télécom publics.  
Ce segment « Transmission, distribution et opérateurs » est composé de quatre segments opérationnels : câbles d'énergie, accessoires pour câbles d'énergie, câbles pour les opérateurs télécom, câbles haute tension et sous-marins.
- « **Industrie** », regroupant les câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie, notamment les faisceaux, les câbles destinés à la construction navale et aéronautique, à l'industrie pétrolière et à la construction de machine-outils.  
Ce segment « Industrie » est composé de trois segments opérationnels : harnais, industrie, projets d'infrastructures et industriels.
- « **Distributeurs et installateurs** », comprenant les câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment ainsi que les câbles pour réseaux télécom privés.  
Ce segment « Distributeurs et installateurs » est composé d'un unique segment opérationnel, l'organisation commerciale pour les ventes de produits d'énergie ou de télécom (LAN) étant intégrée pour une prestation unique aux clients du Groupe.

La rubrique « **Autres** » inclut – en sus de certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les segments – l'activité « Fils conducteurs » comprenant les fils machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés.

Parmi les éléments qui contribuent à la rubrique « Autres », il convient de mentionner les faits suivants :

- Le chiffre d'affaires à prix métal constant de ce segment au 30 juin 2013 est constitué à hauteur de 87 % du chiffre d'affaires dégagé par les activités « Fils conducteurs » du Groupe (90 % au 30 juin 2012).
- Au premier semestre 2013, comme au premier semestre 2012, le Groupe a supporté des charges exceptionnelles en liaison avec l'organisation de sa défense juridique suite aux enquêtes de concurrence initiées à son encontre et d'autres producteurs de câbles.

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Les données par segment opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

## a. Informations par segment opérationnel

1 <sup>er</sup> semestre 2013 (en millions d'euros)	Transmission, distribution et opérateurs	Industrie	Distributeurs et installateurs	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à prix métal courant	1 225	789	1 016	382	3 412
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant	993	622	596	140	2 351
Marge opérationnelle	34	21	24	(4)	75
Dotation aux amortissements et dépréciations/reprises de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill)*	(46)	(21)	(16)	(85)	(168)

\* Le montant de la dotation aux amortissements et dépréciations de la rubrique « Autres » inclut 80 millions d'euros de dépréciation d'actifs nets et de goodwill de Nexans Olex en Australie. L'affectation de cette perte de valeur aux segments opérationnels sera réalisée au second semestre 2013.

1 <sup>er</sup> semestre 2012 (en millions d'euros)	Transmission, distribution et opérateurs	Industrie	Distributeurs et installateurs	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à prix métal courant	1 234	757	1 133	453	3 577
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant	1 006	585	652	156	2 398
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant et cours de change 2013	995	584	645	153	2 377
Marge opérationnelle*	23	21	43	2	89
Dotation aux amortissements et dépréciations/reprises de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill)	(36)	(17)	(17)	(5)	(75)

\* La marge opérationnelle de l'activité « Autres » au premier semestre 2012 a été retraitée de + 2 millions d'euros du fait de l'adoption de la norme IAS 19 Révisée. Voir également Note 3.

## b. Informations pour les pays principaux

1 <sup>er</sup> semestre 2013 (en millions d'euros)	France**	Allemagne	Norvège	Autres***	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à prix métal courant*	497	356	323	2 236	3 412
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant*	357	300	290	1 404	2 351

\* Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

\*\* Y compris activités « Corporate ».

\*\*\* Pays ne représentant individuellement pas plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

1 <sup>er</sup> semestre 2012 (en millions d'euros)	France**	Allemagne	Norvège	Autres***	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à prix métal courant*	567	360	304	2 346	3 577
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant*	392	293	269	1 444	2 398
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant et cours de change 2013*	392	293	270	1 422	2 377

\* Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

\*\* Y compris activités « Corporate ».

\*\*\* Pays ne représentant individuellement pas plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

## c. Informations pour les clients principaux

Le Groupe n'a pas de client qui représentait plus de 10 % de son chiffre d'affaires au premier semestre 2013 ou au premier semestre 2012.

## Note 5 : Dépréciations d'actifs nets

Le Groupe procède au cours du quatrième trimestre de chaque année à une revue de la valorisation de ses goodwills, ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme établies par les différentes entités opérationnelles.

Dans le cadre de l'arrêt de ses comptes au 30 juin 2013, Nexans a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation en identifiant les éventuels indices de perte de valeur apparus depuis la revue menée au quatrième trimestre 2012.

Cet exercice a conduit à comptabiliser une charge sur le premier semestre 2013 de 80 millions d'euros liée à la dépréciation du goodwill pour 43 millions d'euros et des immobilisations corporelles pour 37 millions d'euros de l'Unité Génératrice de Trésorerie « Australie » regroupant les activités de Nexans en Australie et Nouvelle-Zélande acquises en décembre 2006.

Comme de nombreuses sociétés industrielles en Australie, Nexans Olex a été confrontée ces dernières années à une concurrence extérieure difficile, du fait du renforcement du dollar australien et de l'annulation des taxes d'importations.

Plus récemment et particulièrement sur le premier semestre 2013, l'environnement macroéconomique s'est fortement dégradé, impactant les trois lignes de marché principales de l'entité : le dynamisme des activités minières s'est brutalement interrompu, le secteur de la construction non résidentielle a connu un fort ralentissement et des réorganisations ont été lancées chez les opérateurs d'énergie à la suite d'une baisse significative de la consommation d'électricité.

Pour ce calcul, le Groupe a retenu un taux d'actualisation de 8,5 % (soit une diminution de 0,5 point par rapport au taux retenu en 2012, en raison de la baisse des taux sans risque de l'Australie) et un taux de croissance à l'infini de 3 % (taux de croissance du PIB Australie mentionné par l'OCDE pour un horizon 2018-2030).

La charge nette résiduelle de 12 millions d'euros concerne des immobilisations corporelles ou financières, présentant les caractéristiques suivantes : investissements de la période liés à des UGT dépréciées au 31 décembre 2012, immobilisations corporelles basées dans des pays souffrant d'une perspective économique dégradée et d'un contexte politique incertain ou encore investissement non consolidé présentant des pertes de valeur par rapport à la valeur comptable.

### Analyses de sensibilité

Les calculs de dépréciation sont basés sur les dernières projections approuvées par la Direction du Groupe ainsi que sur les hypothèses présentées ci-avant.

Une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base conduirait à une charge de dépréciation complémentaire de 20 millions d'euros sur l'UGT « Australie ».

**Note 6 : Autres produits et charges financiers**

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012 retraité
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	0	0
Provisions	(0)	(4)
Pertes et gains de change (nets)	7	3
Charge nette d'intérêts sur engagements sociaux	(7)	(8)
Autres	(1)	(2)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(1)</b>	<b>(11)</b>

**Note 7 : Actifs détenus en vue de la vente**

Le Groupe a engagé un programme actif de cession de l'entité International Cable Company, basée en Égypte. Il est prévu que la cession aboutisse dans un délai inférieur à un an, et le Groupe a d'ores et déjà enregistré des manifestations d'intérêts d'opérateurs industriels.

Au 30 juin 2013, l'entité International Cable Company remplit donc les critères des activités détenues en vue de la vente et est présentée en « Actifs groupe d'actifs détenus en vue de la vente ».

En application de la norme IFRS 5, le Groupe a évalué ce groupe d'actifs et tous les actifs qui le composent au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

**État de la situation financière**

(en millions d'euros)	30 juin 2013
Stocks et en-cours, nets	7
Clients	18
Autres actifs	2
<b>Total des actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>27</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	2
Autres passifs	0
<b>Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>2</b>

Les réserves de conversion liées à l'entité International Cable Company s'élèvent à + 2 millions d'euros au 30 juin 2013.

## Note 8 : Impôts sur les bénéfices

En 2013, la Société Nexans SA est la société-mère d'un groupe fiscal de 11 sociétés en France. D'autres groupes fiscaux ont été constitués dans d'autres pays lorsque cela était possible (notamment en Allemagne, en Amérique du Nord et en Corée du Sud).

### a. Taux d'impôt effectif

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

Preuve d'impôt (en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
Résultat avant impôts	(124)	18
- dont quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	0	(0)
<b>Résultat avant impôts et quote-part dans les résultats nets des entreprises associées</b>	<b>(124)</b>	<b>18</b>
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	36,10 %	36,10 %
<b>(Charges) / Produits d'impôts théoriques</b>	<b>45</b>	<b>(6)</b>
Incidence des :		
- Différence entre les taux d'impôt étrangers et français	(4)	3
- Changement de taux d'impôt de la période	(0)	0
- Effets liés à la non-reconnaissance d'impôts différés actifs	(46)	(1)
- Impôts assis sur une base autre que le résultat avant impôts	(6)	(2)
- Autres différences permanentes	(10)	1
<b>(Charges) / Produits d'impôts effectivement constatés</b>	<b>(21)</b>	<b>(5)</b>
<b>Taux d'impôt effectif (%)</b>	<b>- 16,99 %</b>	<b>28,37 %</b>

La charge d'impôts théorique est calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts et avant quote-part dans les résultats nets des entreprises associées le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante.

## b. Impôts comptabilisés directement en autres éléments du résultat global

Au 30 juin 2013, les impôts directement comptabilisés en autres éléments du résultat global s'analysent comme suit :

		1 <sup>er</sup> janvier 2013	Gains / (Pertes) générés sur la période*	Recyclage en résultat sur la période*	Total Autres éléments du résultat global	30 juin 2013
Couverture des flux de trésorerie	Valeur brute	12	(86)	22	(64)	(52)
	Effet d'impôts	(6)	19	(4)	15	9
	<b>Impact net</b>	<b>6</b>	<b>(67)</b>	<b>18</b>	<b>(49)</b>	<b>(43)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	Valeur brute	0	(0)	-	(0)	0
	Effet d'impôts	(0)	0	-	0	(0)
	<b>Impact net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Différences de conversion**	Valeur brute	203	(67)	2	(65)	138
	Effet d'impôts	(4)	0	0	0	(4)
	<b>Impact net</b>	<b>199</b>	<b>(67)</b>	<b>2</b>	<b>(65)</b>	<b>134</b>
Pertes et gains actuariels sur engagements postérieurs à l'emploi	Valeur brute	(187)	3	N/A	3	(184)
	Effet d'impôts	41	(1)	N/A	(1)	40
	<b>Impact net</b>	<b>(146)</b>	<b>2</b>	<b>N/A</b>	<b>2</b>	<b>(144)</b>
Valeur brute	28	(150)	24	(126)	(98)	
<b>Effet d'impôts</b>	<b>31</b>	<b>18</b>	<b>(4)</b>	<b>14</b>	<b>45</b>	
- dont impôts courants	(1)				(1)	
- dont impôts différés	32				46	
<b>Impact net</b>	<b>59</b>	<b>(132)</b>	<b>20</b>	<b>(112)</b>	<b>(53)</b>	
- dont part du Groupe	41				(72)	
- dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle	18				19	

\* Pour les soldes bruts et les effets d'impôts relatifs aux couvertures de flux de trésorerie et aux actifs financiers disponibles à la vente, les flux de gains, pertes et recyclage générés sur la période sont présentés sur la variation des capitaux propres consolidés au sein de la colonne « Variations de juste valeur et autres ».

\*\* Les écarts de conversion sont présentés sur la variation des capitaux propres consolidés au sein de la colonne « Différences de conversion ».

Ces impôts se reverseront en résultat au même rythme que les transactions sous-jacentes auxquelles ils se rattachent.

### c. Impôts comptabilisés directement en réserves consolidées

Les impôts comptabilisés directement en réserves consolidées correspondent aux impôts différés constatés sur la part optionnelle des OCEANE à leur émission. En juin 2009, 13 millions d'euros d'impôts différés ont été constatés sur la part optionnelle de l'OCEANE 2016.

Sur le premier semestre 2012, les opérations suivantes avaient généré des variations d'impôts différés qui ont été comptabilisés directement en réserves consolidées :

- Rachat partiel en février 2012 d'une partie des OCEANE 2013 (se référer à la **Note 14**) : une reprise d'impôt différé passif de 1,3 million d'euros a été comptabilisée directement au crédit des réserves consolidées.
- Lors de l'émission en février 2012 de l'OCEANE 2019 (se référer à la **Note 14**) : la dette a fait l'objet d'une répartition comptable entre une part dette et une part capitaux propres (les options de conversion en actions des obligations sont comptabilisées en tant qu'instruments de capitaux propres). Un impôt différé passif de 14,2 millions d'euros a été comptabilisé directement au débit des réserves consolidées sur la base de ces instruments de capitaux propres en février 2012.

### d. Actifs d'impôts différés non reconnus

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée insuffisamment probable à moyen terme (en général sur un horizon de cinq ans) s'élèvent respectivement à 366 et 309 millions d'euros au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012. Ils correspondent pour l'essentiel à des déficits fiscaux reportables.

## Note 9 : Résultats par action

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net par action dilué :

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)</b>	<b>(145)</b>	<b>13</b>
Charge financière sur obligations convertibles OCEANE, nette d'impôts	Relatif	Relatif
<b>Résultat net part du Groupe ajusté (en millions d'euros)</b>	<b>(145)</b>	<b>13</b>
<b>Résultat des activités abandonnées part du Groupe</b>	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation	29 394 042	28 747 787
Nombre moyen d'instruments dilutifs	0 (Instruments relatifs)	148 990
Nombre moyen d'actions dilué	29 394 042	28 896 777
<b>Résultat net part du Groupe par action (en euros)</b>		
- résultat de base par action	(4,92)	0,47
- résultat dilué par action	(4,92)	0,46

## Note 10 : Goodwill

L'évolution du goodwill au cours du premier semestre 2013 (442 millions d'euros au 30 juin 2013, contre 509 millions d'euros au 31 décembre 2012) est principalement liée à la dépréciation du goodwill Olex de l'UGT « Australie », à l'allocation du goodwill de Shandong Yanggu New Rihui, nouvellement nommé Nexans Yanggu New Rihui, ainsi qu'aux variations des taux de change sur la période dans la mesure où les principaux goodwills du Groupe sont en effet exprimés en devises étrangères puisque rattachés aux acquisitions australienne (Olex), sud-américaine (Madeco) et nord-américaine (AmerCable).

Tous les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites dans les notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2012. Une dépréciation de 43 millions d'euros a été constatée à ce titre sur le premier semestre 2013 correspondant à une dépréciation de l'UGT « Australie », impactée défavorablement par une pression concurrentielle forte (se référer à la **Note 5**). Aucune dépréciation n'avait été constatée sur le goodwill au premier semestre 2012.

### Allocation sur acquisition de Nexans Yanggu New Rihui

L'évolution entre le goodwill de Nexans Yanggu New Rihui de 22 millions d'euros défini à titre provisoire dans les comptes au 31 décembre 2012 et le goodwill après allocation de 18 millions d'euros peut être détaillée comme suit :

(en millions d'euros)

Goodwill provisoire de Nexans Yanggu New Rihui au 31 décembre 2012	22	
Allocation aux marques	(5)	a) 1
Allocation aux relations clientèles	(4)	a) 2
Impôts différés passifs nets	3	b)
Intérêts minoritaires	2	c)
Goodwill après allocation au 30 juin 2013	18	

a) Nexans a procédé sur le premier semestre 2013 à l'évaluation des actifs incorporels de Nexans Yanggu New Rihui. Deux catégories significatives d'actifs incorporels ont été identifiées et valorisées avec l'assistance d'un cabinet de conseil spécialisé :

1. Les marques, qui ont été considérées comme ayant une durée de vie indéfinie et ne sont donc pas amorties.
2. Les relations clientèles, considérées comme amortissables.

b) Les impôts différés comptabilisés dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition : ils recouvrent les impôts différés comptabilisés sur les allocations du goodwill aux actifs incorporels acquis.

c) Nexans ayant acquis 75 % de Shandong Yanggu New Rihui, l'allocation du prix d'acquisition a également un impact sur la quote-part des minoritaires.

## Note 11 : Capitaux propres

### a. Composition du capital social

Le capital social de Nexans est composé au 30 juin 2013, comme au 31 décembre 2012, de 29 394 042 actions entièrement libérées de 1 euro de valeur nominale. Les actions à droit de vote double ont été supprimées par l'Assemblée Générale du 10 novembre 2011.

Il n'y a eu aucune levée d'options de souscription d'actions sur le premier semestre 2013 alors que 37 630 options avaient été levées sur le premier semestre 2012.

### b. Distribution

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 a autorisé le 14 mai 2013 la distribution d'un dividende de 0,5 euro par action, mis en paiement le 22 mai 2013 pour un montant de 14,7 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 avait autorisé le 15 mai 2012, la distribution d'un dividende de 1,1 euro par action, mis en paiement le 23 mai 2012 pour un montant de 31,6 millions d'euros.

### c. Actions propres

Nexans ne détenait aucune action propre au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012.

### d. Options de souscription

Au 30 juin 2013, il existe 1 385 795 options de souscription en circulation, donnant droit chacune à une action soit 4,7 % du capital (1 389 395 options au 31 décembre 2012 donnant droit à 4,7 % du capital).

La charge comptabilisée sur les premiers semestres 2013 et 2012 au titre des plans de stocks options s'élève respectivement à 0,2 et 0,6 million d'euros.

### e. Actions gratuites et de performance

Au 30 juin 2013, il existe 231 905 actions gratuites et actions de performance en circulation donnant droit chacune à une action, soit 0,8 % du capital (232 400 actions au 31 décembre 2012 donnant droit à 0,8 % du capital).

La juste valeur des actions gratuites et de performance est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres. En conséquence, pour le premier semestre 2013, une charge de 1 million d'euros a été reconnue dans le compte de résultat.

## Note 12 : Retraites et engagements assimilés

La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans contributeurs afin de tenir compte des évolutions éventuelles du semestre ou d'impacts ponctuels. Au 30 juin 2013, du fait de l'absence de variation significative des taux d'actualisation, il n'y a pas eu de réévaluation des engagements et actifs de couverture au titre du taux d'actualisation. En revanche, la valeur de marché des actifs de couverture a été revue à la date de clôture.

### Principales hypothèses

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à des calculs actuariels, les hypothèses économiques de base ont été déterminées par le Groupe en lien avec son actuaire externe. Les hypothèses démographiques et autres (taux de rotation du personnel et augmentation de salaires notamment) sont fixées société par société, en lien avec les évolutions locales du marché du travail et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux se décomposent par zone géographique de la manière suivante (taux moyens pondérés) :

Taux d'actualisation*	30 juin 2013	31 décembre 2012	30 juin 2012
France	3,25 %	3,25 %	3,75 %
Allemagne	3,25 %	3,25 %	3,75 %
Norvège	3,75 %	3,75 %	3,75 %
Suisse	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Canada	4,25 %	4,25 %	4,75 %
États-Unis	3,75 %	3,75 %	4,50 %

\* Conformément à la norme IAS 19 Révisée le produit financier des intérêts sur les placements est calculé avec le taux d'actualisation et non le taux de rendement attendu des actifs.

Évolution de la provision nette pour retraite et engagements assimilés

(en millions d'euros)	2013	2012
<b>Provision nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>462</b>	<b>392</b>
Charge nette de la période	19	21
Gains et pertes actuariels	(3)	40
Contributions et prestations payées	(24)	(25)
Autres effets	(5)	2
<b>Provision nette au 30 juin</b>	<b>449</b>	<b>430</b>

**Note 13 : Provisions**

(en millions d'euros)	Total	Risques sur affaires	Provisions pour restructurations*	Autres provisions
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>309</b>	<b>38</b>	<b>43</b>	<b>228</b>
<i>Dont part non courant</i>	<i>232</i>	<i>0</i>	<i>13</i>	<i>219</i>
Dotations	27	5	20	2
Reprises (provisions utilisées)	(18)	(4)	(12)	(2)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(2)	(2)	(0)	(0)
Regroupements d'entreprise	-	-	-	-
Autres	(2)	(1)	(1)	(0)
<b>Au 30 juin 2013</b>	<b>314</b>	<b>36</b>	<b>50</b>	<b>228</b>
<i>Dont part non courant</i>	<i>29</i>	<i>0</i>	<i>11</i>	<i>18</i>

\* Dont 18 millions d'euros de coûts sociaux au 31 décembre 2012 et 23 millions d'euros de coûts sociaux au 30 juin 2013.

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus ne tiennent pas compte d'un effet d'actualisation.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, les pertes sur contrats déficitaires et les pénalités liées aux contrats commerciaux. Elles n'intègrent pas les provisions sur les contrats de construction en cours, comptabilisées le cas échéant, conformément à la Note 1.g des états financiers au 31 décembre 2012, en tant que coûts des contrats correspondants.

Les charges de restructuration se sont élevées à 32 millions d'euros au premier semestre 2013, contre 8 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette charge de 32 millions d'euros en 2013 correspond à divers plans de restructuration lancés en 2013, notamment en Australie pour 13 millions d'euros, ainsi qu'aux coûts comptabilisés au « fil de l'eau », conformément au référentiel IFRS, en lien avec les plans de restructuration engagés les années précédentes, notamment en France, en Allemagne, en Italie et au Brésil.

Les activités Haute Tension terrestre et Industrie Europe font l'objet d'études internes et externes pouvant conduire à des changements structurels de ces activités et donc à des impacts significatifs en termes de charges de restructuration et/ou d'impairment. Au 30 juin 2013, ces changements structurels ne sont pas connus.

En 2013, comme au cours des années précédentes, tous les plans sont accompagnés de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel et, le cas échéant, les autorités compétentes, afin d'en réduire les conséquences pour les salariés concernés.

La colonne « Autres provisions » inclut principalement une provision de 200 millions d'euros pour une amende qui pourrait être infligée à Nexans France SAS suite à la communication des griefs reçue en date du 5 juillet 2011 de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne pour comportement anticoncurrentiel. Du fait d'un dénouement probable dans un horizon inférieur à un an, la provision de 200 millions d'euros a été reclassée en provision courante dans les comptes au 30 juin 2013.

Les reprises de provisions non utilisées sont dues à des risques qui se sont éteints ou dénoués par une sortie de ressources plus faible que celle qui avait été estimée sur la base des informations disponibles à la clôture de la période précédente (dont les provisions pour garanties données aux clients, venant à expiration).

La ligne « Autres » inclut, outre l'effet des variations des taux de change, le reclassement des provisions pour restructuration constitutives de dépréciations d'actifs, sur les rubriques appropriées de l'état de la situation financière consolidée.

Se reporter également à la **Note 16** sur les litiges et passifs éventuels.

## Note 14 : Dette financière nette

La dette long terme du Groupe est notée BB par Standard & Poor's avec une perspective négative au 30 juin 2013. Elle était notée BB avec une perspective stable au 31 décembre 2012.

### a. Analyse par nature

(en millions d'euros)	30 juin 2013	31 décembre 2012
Emprunts obligataires*	604	608
Emprunts obligataires convertibles*	445	530
Autres emprunts non courants*	6	4
Emprunts court terme*	264	281
Concours bancaires	35	30
<b>Dette financière brute</b>	<b>1 354</b>	<b>1 453</b>
Actifs financiers court terme	-	-
Trésorerie	(458)	(521)
Équivalents de trésorerie	(76)	(326)
<b>Dette financière nette / (trésorerie)</b>	<b>820</b>	<b>606</b>

\* Y compris intérêts courus non échus (courants et non courants).

Les « Emprunts court terme » comprennent depuis le deuxième trimestre 2010 un programme de cession de créances commerciales en euros mis en place par Nexans France, dont l'encours maximum est contractuellement fixé au 30 juin 2013 à 110 millions d'euros (programme dit « ON Balance sheet »).

La trésorerie détenue par des filiales et jugée non disponible pour une utilisation par le Groupe au sens de la norme IAS 7 était non matérielle, tant au 30 juin 2013 qu'au 31 décembre 2012.

## b. Emprunts obligataires

(Au 30 juin 2013, en millions d'euros)	Valeur comptable à la clôture	Valeur nominale à l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Valeur d'exercice unitaire
OCEANE 2016	204	213	1 <sup>er</sup> janvier 2016	4,00 %	53,15
OCEANE 2019	241	275	1 <sup>er</sup> janvier 2019	2,50 %	72,74
<b>Total Emprunts obligataires convertibles</b>	<b>445</b>	<b>488</b>			
Émission obligataire 2017	351	350	2 mai 2017	5,75 %	N/A
Émission obligataire 2018	253	250	19 mars 2018	4,25 %	N/A
<b>Total Emprunts obligataires</b>	<b>604</b>	<b>600</b>			

## c. Ligne de crédit confirmée

Conformément à l'annonce faite au marché le 7 décembre 2012 relative à l'élargissement de ses lignes de crédit confirmées, le Groupe a conclu le 5 février 2013 un avenant n° 2 au contrat de crédit syndiqué du 1<sup>er</sup> décembre 2011. Aux termes du contrat de crédit syndiqué modifié, le Groupe s'appuie sur un nouvel établissement bancaire prêteur et la ligne de crédit confirmée a été augmentée de 57 millions d'euros, portant ainsi cette source de financement sécurisé à un montant total de 597 millions d'euros à échéance du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Ce contrat de crédit syndiqué est assorti de deux ratios financiers :

- Un ratio d'endettement financier net consolidé par rapport aux capitaux propres consolidés qui doit être inférieur à 1,10 et,
- Un ratio d'endettement maximum exprimé en multiple d'EBITDA qui doit demeurer inférieur à 3. En décembre 2012, Nexans a obtenu des banques prêteuses une modification du ratio d'endettement maximum exprimé en multiple d'EBITDA afin de le porter à 3,50 du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014.

Au 30 juin 2013, comme au 31 décembre 2012, ces ratios sont très largement respectés.

## Note 15 : Instruments dérivés

La valeur de marché des instruments dérivés utilisés par le Groupe en couverture opérationnelle des risques de change et de variation des cours des métaux non ferreux est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Actif</b>		
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	18	34
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	2	10
Dérivés de change – Trading*	18	16
Dérivés de métaux – Trading*	0	0
<b>Total Actif</b>	<b>38</b>	<b>60</b>
<b>Passif</b>		
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	28	14
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	28	5
Dérivés de change – Trading*	11	10
Dérivés de métaux – Trading*	0	0
<b>Total Passif</b>	<b>67</b>	<b>29</b>

\* Au sens de la norme IAS 32/39.

Ces montants sont inclus dans les postes « Autres actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » de l'état de la situation financière consolidée. Les instruments dérivés sont constitués pour l'essentiel d'achats et de ventes à terme.

Pour les dérivés qualifiés de « Couverture de flux de trésorerie », une réconciliation directe des positions d'ouverture et de clôture au bilan avec les montants comptabilisés dans le poste « Variations de juste valeur et autres » des capitaux propres n'est pas possible, certaines positions pouvant notamment donner lieu à des reports d'échéances sans rupture de la qualification de couverture de flux de trésorerie.

## Note 16 : Passifs éventuels, litiges

### a. Enquêtes Concurrence

La Société, ainsi que sa filiale Nexans France SAS, ont reçu en date du 5 juillet 2011, une communication des griefs de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne pour comportement anticoncurrentiel dans le secteur des câbles d'énergie sous-marins et souterrains ainsi que les matériels et services associés, pour des éléments allégués à l'encontre de Nexans France SAS.

Les détails de l'enquête et des différentes étapes procédurales sont décrits dans la Note 32 de l'annexe aux états financiers consolidés du 31 décembre 2012 (page 211), et il n'y a pas eu d'évolution significative de cette procédure depuis le 31 décembre 2012.

Du fait d'un dénouement probable dans un horizon inférieur à un an, la provision de 200 millions d'euros a été reclassée en provision courante dans les comptes au 30 juin 2013.

Certaines sociétés du Groupe demeurent aussi sous enquêtes d'autorités de la concurrence en Australie, en Corée du Sud (outre les procédures en cours portant sur les activités réalisées localement), aux États-Unis, au Brésil et au Canada, dans le même secteur d'activité. Les procédures suivent leur cours dans ces pays. Le Groupe n'est pas en mesure de se prononcer à ce jour sur les suites qui seront données à ces procédures ni sur les conséquences financières induites, et à ce titre, n'a constitué aucune provision en dehors de celle pour une éventuelle amende de la Commission européenne.

Dans son communiqué du 12 février 2009 et dans sa communication ultérieure, la Société indique qu'une issue défavorable à ces différentes procédures ainsi que les conséquences liées pourraient avoir un effet négatif significatif sur les résultats et donc sur la situation financière du Groupe, même en dehors de l'éventuelle amende de la Commission européenne.

## **b. Autres litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions**

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges et procédures n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose, des garanties de tiers et le cas échéant de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite, le cas échéant, par nos conseils externes :

- Lors de l'exécution d'un contrat de haute tension sous-marine en 2009, le bateau du sous-traitant chinois participant à l'installation des câbles avait accidentellement endommagé une liaison fibre optique sous-marine de l'armée chinoise, laquelle avait par la suite retenu le bateau en question et fait obstacle au déchargement de l'équipement appartenant à une filiale du Groupe qui était à son bord. Le sous-traitant réclame le paiement des factures couvrant la location de son matériel pour la période pendant laquelle ce matériel a été immobilisé à la demande de l'armée chinoise. La société du Groupe concernée réclame au sous-traitant le remboursement des préjudices (notamment retard) provoqués par l'accident. Ce différend fait l'objet d'un arbitrage à Singapour.
- Dans le cadre du règlement de la garantie de passif donnée par le groupe Madeco au titre du « Purchase Agreement » du 21 février 2008, laquelle avait donné lieu à une mise en œuvre par la Société et par sa filiale brésilienne (Nexans Brasil), un accord transactionnel a été conclu le 26 novembre 2012 entre la Société, Nexans Brasil et le groupe Madeco en relation avec les montants dus par le groupe Madeco à Nexans Brasil à l'issue de procédures civiles, sociales et fiscales au Brésil.

Aux termes de l'accord transactionnel, il a principalement été convenu que le groupe Madeco verse à Nexans Brasil un montant forfaitaire d'environ 23,6 millions de Reais (soit l'équivalent d'environ 9,4 millions d'euros). Parallèlement, le groupe Madeco est libéré de toute obligation d'indemnisation pour les procédures civiles et sociales encore en cours identifiées dans l'accord transactionnel, sauf si le montant total du préjudice subi par la Société excède une certaine franchise. Un certain nombre de litiges fiscaux au Brésil relatifs à la période précédant l'acquisition ou en cours au moment de l'acquisition et encore ouverts à la date de conclusion de l'accord transactionnel restent régis par les termes des accords antérieurs conclus par les parties.

En raison de cet accord transactionnel et du fait de la limitation de l'obligation d'indemnisation du groupe Madeco, Nexans Brasil a doté des provisions pour couvrir les procédures civiles et sociales encore en cours.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012 n'ont pas, individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

## **c. Passifs éventuels liés aux litiges, procédures et enquêtes administratives**

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- Le litige occasionné par la vente de câbles fabriqués par une filiale européenne du Groupe à un fabricant de faisceaux travaillant pour un équipementier automobile décrit dans la Note 32 de l'annexe aux états financiers consolidés du 31 décembre 2012 (page 213). Il n'y a pas eu d'évolution notable de ce litige depuis le 31 décembre 2012.
- Nexans Inc., a lancé en 2012, une procédure d'invalidation de certains brevets déposés par la société Belden relatifs aux câbles de réseaux de données, laquelle a elle-même initié des actions en contrefaçon à l'encontre de Nexans Inc. Bien que l'issue de ces procédures ne soit pas connue, le Groupe considère que cette issue n'aura pas un effet matériel significatif sur les résultats financiers consolidés du Groupe, bien qu'une telle possibilité ne puisse être exclue.

- Un gestionnaire européen de réseau de transport d'électricité réclame à une filiale de Nexans le remboursement de frais de réparations réalisées ces dernières années sur un câble d'interconnexion installé il y a plus de dix ans (et donc en dehors de la période de garantie) par la filiale de Nexans ainsi que la prise en charge des coûts futurs de remplacement de ce câble. Le client a menacé la filiale de Nexans de poursuites judiciaires. La filiale de Nexans rejette toute responsabilité dans cette affaire et fera valoir ses arguments devant la juridiction compétente dans l'hypothèse où une action judiciaire était engagée à son encontre.

À fin juin 2013, certains contrats conclus par le Groupe sont susceptibles de donner lieu à des difficultés dans l'exécution sans que le Groupe considère que ces difficultés soient de nature à justifier la constitution de provisions dans les comptes ou de les mentionner en tant que passifs éventuels.

### **Note 17 : Événements postérieurs à la clôture**

Aucun événement matériel postérieur à la clôture n'est à signaler.

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2013 (Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2013)

PricewaterhouseCoopers Audit  
63, rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine

KPMG Audit  
1, cours Valmy  
92923 Paris-La Défense Cedex

Aux Actionnaires  
**Nexans**  
8, rue du Général Foy  
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nexans, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Enquêtes Concurrence » de la **Note 16.a.** de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui fait état des enquêtes de concurrence engagées à l'encontre de votre Groupe.

## II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les Commissaires aux Comptes

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 24 juillet 2013

PricewaterhouseCoopers Audit



Éric Bulle  
Associé

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Valérie Besson  
Associée

# Attestation de la personne physique responsable

---

## Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel 2013

Paris, le 24 juillet 2013

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2013, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Les comptes consolidés résumés relatifs au premier semestre 2013, présentés dans le rapport financier semestriel, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 38 et 39 du présent document qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Enquêtes Concurrence » de la **Note 16.a.** de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui fait état des enquêtes de concurrence engagées à l'encontre de votre Groupe ».



Frédéric Vincent,  
Président-Directeur Général

Nexans est l'un des deux premiers fabricants mondiaux de câbles. Le Groupe est un acteur majeur du secteur de l'énergie, positionné sur trois marchés principaux : infrastructure d'énergie (transmission et distribution), industrie et bâtiment.

Multispécialiste, il apporte des solutions pour les applications les plus complexes et les environnements les plus exigeants.

À l'écoute de ses clients, opérateurs de réseaux, producteurs d'énergie, exploitants miniers, sociétés d'ingénierie, constructeurs d'équipements, d'infrastructures et de bâtiments, installateurs et distributeurs, Nexans développe des offres complètes par segment de marché. Ses prestations couvrent toute la chaîne de valeur : étude, conception, production, installation, formation, services, surveillance et contrôle des installations. Leadership technologique, expertise mondiale, ancrage local : Nexans satisfait des besoins essentiels dans les meilleures conditions de sécurité, de performance, de respect des personnes et de l'environnement.

[www.nexans.com](http://www.nexans.com)

The logo for Nexans features a stylized red 'N' followed by the word 'nexans' in a lowercase, sans-serif font.

Expert mondial des câbles et systèmes de câblage